

# INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

# **ACTIGO 90**

FIA de droit français Fonds d'investissement à vocation générale Code ISIN FR0012366797

Société de Gestion: Natixis Investment Managers International - Groupe BPCE

### **OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

Capital non garanti

L'investisseur pourra supporter une perte en capital, limitée à 10%.

**L'objectif de gestion du Fonds** est de permettre à l'investisseur, détenteur de part du Fonds le 10 avril 2015, de recevoir à l'échéance de la formule, le 14 avril 2023, **90% de son investissement initial**<sup>(1)</sup>, hors frais d'entrée, **majoré de la Performance Moyenne Finale d'un Panier** d'Indices<sup>(2)</sup>. Cette performance moyenne finale devra donc être au minimum de 10%<sup>(5)</sup> pour que l'investisseur récupère son capital investi.

Les Performances de chaque Indice du Panier sont calculées chaque semestre, d'octobre 2015 à avril 2023, par rapport à leur Niveau Initial<sup>(3)</sup>, et sont retenues pour leur valeur réelle dans le calcul de la Performance du Panier

**Les Performances du Panier** sont également calculées chaque semestre, d'octobre 2015 à avril 2023, et s'obtiennent en faisant la moyenne arithmétique des Performances des Indices précédemment calculées. Si une Performance Moyenne est négative, elle sera remplacée par zéro.

La Performance Moyenne Finale du Panier s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des Performances du Panier qui auront ainsi été retenues.

Pendant la période de commercialisation<sup>(4)</sup> et à l'échéance de la formule, le Fonds sera géré de manière à réaliser une performance en lien avec le marché monétaire en respectant les conditions d'éligibilité au PEA.

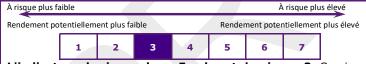
(1) L'investissement initial est égal au nombre de parts souscrites par l'investisseur multiplié par la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus haute des Valeurs Liquidatives du Fonds calculées du 16 janvier 2015 au 10 avril 2015.

(2) Le Panier d'Indices est composé des 3 indices boursiers suivants (dividendes non réinvestis) :

- L'Indice Euro Stoxx 50 qui est un Indice regroupant les 50 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières au sein de la zone Euro.
- L'indice Standard & Poor's 500 qui est un Indice regroupant les 500 grandes sociétés cotées sur les bourses des États-Unis d'Amérique.
- L'indice S&P ASX 200 qui est un indice regroupant les 200 sociétés ayant les plus importantes capitalisations boursières de la bourse australienne.
- (3) Le Niveau Initial pour chaque Indice du Panier s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des niveaux de clôture de chaque indice publiés le 10, 13 et 14 avril 2015.
- (4) La période de commercialisation est la période pendant laquelle les investisseurs peuvent souscrire, elle s'achève le 9 avril 2015 à 12h30.
- (5) 10% est la performance minimum permettant à l'investisseur de récupérer son capital investi. Le risque de perte en capital de 10% est donc ainsi compensé.

Ce Fonds relève de la classification AMF "Fonds à formule", il ne convient donc pas aux investisseurs qui prévoient d'obtenir le remboursement de leur investissement avant l'échéance de la formule. L'investisseur peut cependant, demander le remboursement de ses parts chaque jeudi avant 12h30, sa demande sera prise en compte dès le lendemain. Des frais de sortie de 4% maximum, seront alors appliqués. Les parts de ce Fonds sont des parts de capitalisation.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque de ce Fonds est de niveau 3. Ce niveau représente, sur une échelle de 7, le risque associé à la formule du Fonds, cette formule étant indexée aux indices Euro Stoxx 50, S&P 500 et S&P ASX 200. Ce calcul de risque est effectué sur des simulations historiques passées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds dépend de la date à laquelle l'investisseur demandera le rachat de ses parts.

- Ainsi, un rachat effectué avant l'échéance de la formule peut être associé à un niveau de risque plus élevé puisque l'investisseur peut subir une perte en capital.
- Le Fonds bénéficie d'une protection en capital à 90% à l'échéance, hors frais d'entrée, si l'investisseur conserve son placement jusqu'à l'échéance, le 14 avril 2023.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

RISQUES IMPORTANTS POUR LE FONDS NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

■ Néant.

**En souscrivant à ce Fonds,** l'investisseur choisit une alternative à un investissement sur les marchés actions internationaux. Ainsi, contrairement à un placement direct en actions, **l'inconvénient de cet investissement** est que l'investisseur ne percevra pas les dividendes des actions entrant dans la composition des Indices. Néanmoins, comme un placement direct en actions, **l'investisseur peut subir une perte en capital**, cette perte est constatée dans le cas où la Performance Moyenne Finale du Panier serait inférieure à 10%<sup>(5)</sup>, puisque l'investisseur n'est certain de récupérer à l'échéance que 90% de son investissement

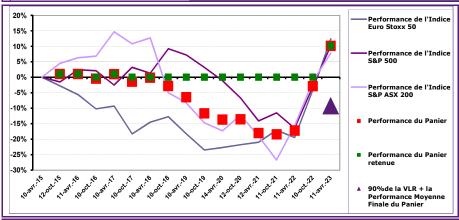
Cependant, contrairement à un placement direct en actions, **les avantages de cet investissement** sont que les baisses des marchés ne seront pas entièrement supportées par l'investisseur puisque les Performances du Panier, lorsqu'elles sont négatives, seront remplacées par zéro, dans le calcul de la Performance Moyenne Finale du Panier.

Toutefois, la Performance Moyenne Finale du Panier étant le résultat d'une moyenne, les performances positives seront atténuées par les performances égales à zéro, de même qu'elles amortissent l'impact des performances nulles. L'investisseur bénéficie également d'une protection de 90% de son investissement, hors frais d'entrée, sous réserve qu'il conserve ce placement jusqu'à son échéance, soit le 14 avril 2023.

### **SCENARIOS DE PERFORMANCE**

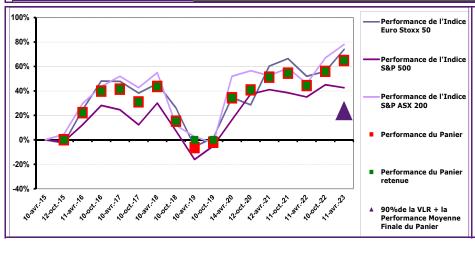
De nombreux montants de remboursement sont envisageables selon l'évolution des Indices composant le Panier. Les trois scénarios de performance présentés ci-après permettent d'illustrer la formule mais ne constituent pas une indication certaine des performances futures. Ces différents scénarios ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres.

### Scénario défavorable 12/10/2015 10/04/2017 10/10/2017 10/04/2018 10/10/2018 10/04/2019 10/10/2019 14/04/2020 12/10/2020 12/04/2021 11/10/2021 11/04/2016 10/10/2016 11/04/2022 10/10/2022 11/04/202 ıro Stoxx 5 3069.43 1902.74-1931.72) 1931.72 2.10% 1.30% 7.20% -16.45% -3.10% 10.20% S&P 500 1902.74 2.40% -2.50% 3.20% 9.20% 3.20% -1.10% -6.70% -14.10% -11.50% 1931.72= -1.5% (5476.85-5241.) / 5241.= 4.5% 5241 6.30% 6.80% 14.70% 10.80% 12.70% -5.00% -8.30% -14.70% -17.30% -12.20% -19.00% -26.70% -15.70% -1.40% 7.80% S&P ASX 200 rformances du Panier moyenne des performances des indices -1.43% -0.17% 0.97% 10.13% erformances du Panier retenues 0.07% 1.03% Performance Moyenne Finale du Panier (0.07% + 1.03% + 0.00% + 0.97% + 0.00% + 0.0Performance Finale = 90% de la Valeur Liquidative de Référence + la Performance Moyers



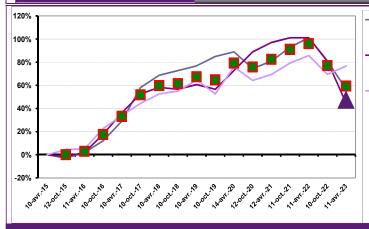
Dans cet exemple, les Performances du Panier sont négatives à 12 dates de Constatations Semestrielles. Ces Performances sont donc remplacées par zéro dans le calcul de la Performance Moyenne Finale du Panier qui s'élève à 0,76%. L'investisseur peut donc récupérer à l'échéance de la formule, le 14 avril 2023, 90% de la Valeur Liquidative de Référence majorée la Performance Moyenne Finale du Panier, soit 90,76 euros. Il réalise donc une perte de 9,24 euros (90,76 euros – 1 part de 100 euros), soit un rendement annualisé de – 1,20%.

### Scénario moven Performances des Indices aux Dates de Constatations Semestrielles Indices 12/10/2015 11/04/2016 10/10/2016 10/04/2017 10/10/2017 10/04/2018 10/10/2018 10/04/2019 10/10/2019 14/04/2020 12/10/2020 12/04/2021 11/10/2021 11/04/2022 10/10/2022 11/04/2023 (2983.49-3069.43) 3069.43 uro Stoxx 50 2983.49 24.50% 48.00% 47.80% 38.20% 46.00% 26.15% -5.50% 1.50% 34.60% 28.60% 60.30% 66.50% 52.00% 56.00% 74.00% (1902.74-1931.72) 1931.72= -1.5% 1931 72 12.30% 28.15% 30.00% -5.00% 41.02% 42.60% (5476.85-5241.) / 5241.= 4.5% 5476.85 29.70% 43.50% 52.00% 42.60% 55.00% 11.98% 2.50% -2.50% 52.00% 56.50% 52.48% 58.60% 46.00% 67.00% 78.00% S&P ASX 200 erformances du Panier 0.07% 22.17% 39.88% 41.47% 31.04% 43.67% 15.19% -6.33% -2.00% 34.37% 40.83% 51.27% 54.53% 44.33% 56.00% 64.87% oyenne des performances des indices erformances du Panier retenues 22.17% 41.47% 31.04% 43.67% 15.19% 34.37% 40.83% 51.27% 54.53% 44.33% (0.07% + 22.17% + 39.88% + 41.47% + 31.04% + 43.67% + 15.19% + 0.00% + 0.00% + 34.37% + 40.83% + 51.27% + 54.53% + 44.33% + 56.00% + 64.87%) 16 = 33.73% + 32.63% + 33.73% +Performance Finale = 90% de la Valeur Liquidative de Référence + la Performance Movenne Finale du



Dans cet exemple, les Performances du Panier sont négatives à 2 dates de Constatation Semestrielles. Ces Performances sont donc remplacées par zéro dans le calcul de la Performance Moyenne Finale du Panier qui s'élève à 33,73%. L'investisseur peut donc récupérer à l'échéance de la formule, le 14 avril 2023, 90% de la Valeur Liquidative de Référence majorée de la Performance Moyenne Finale du Panier, soit 123,73 euros. Il réalise donc un gain de **23,73 euros** (123,73 euros - 1 part de 100 euros), soit un rendement annualisé de 2,69%.

### Scénario favorable Performances des Indices aux Dates de Constatations Semestrielles 12/10/2015 11/04/2016 10/10/2016 10/04/2017 10/10/2017 10/04/2018 10/10/2018 10/04/2019 10/10/2019 14/04/2020 12/10/2020 12/04/2021 11/10/2021 11/04/2022 10/10/2022 11/04/2023 (2983.49-3069.43) / 3069.43= -2.8% 2983.49 1.94% 12.13% 58.23% 68.74% 72.78% 76.83% 84.91% 88.96% 74.40% 80.87% 93.00% 101.09% 80.87% 56.77% uro Stoxx 50 3069.43 29.11% (1902.74-1931.72) 1931.72= -1.5% 1931.72 60.65% (5476.85-5241.) / 5.09% 22.64% 33.97% 44.48% 52.57% 54.99% 64.70% 52.57% 75.98% 64.21% 69.44% 79.25% 69.44% 76.67% S&P ASX 200 85.79% Performances du Panier = movenne des performances des indices 0.07% 2.99% 17.52% 33.16% 51.76% 59.84% 61.46% 67.39% 64.70% 79.24% 75.86% 82.45% 91.11% 95.99% 77.06% 59.36% erformances du Panier retenues 2.99% 17.52% 51.76% 61.46% 64.70% 79.24% 75.86% (0.07% + 2.99% + 17.52% + 33.16% + 51.76% + 59.84% + 61.46% + 67.39% + 64.70% + 79.24% + 75.86% + 82.45% + 91.11% + 95.99% + 77.06% + 59.36% / 16 = 57.50% + 79.24%



Performance de l'Indice S&P 500

Performance de l'Indice Euro Stoxx 50

-10% + 57.50% = 47.50% soit un taux de rendement annualisé de 4.97% (hors frais d'entrée)

Performance de l'Indice S&P ASX 200

Performance du Panier
Performance du Panier

90%de la VLR + la Performance Moyenne Finale du Panier Dans cet exemple, les Performances du Panier sont toutes positives, elles sont donc prises pour leur valeur réelle dans le calcul de la Performance Moyenne Finale du Panier qui s'élève à 57,50%. L'investisseur peut donc récupérer à l'échéance de la formule, le 14 avril 2023, **90%** de la Valeur Liquidative de Référence majorée de la Performance Moyenne Finale du Panier soit 147,50 euros. Il réalise donc un gain de **47,50 euros** (47,50 euros – 1 part de 100 euros), **soit un rendement annualisé de 4,97%**.

### **FRAIS**

ce Finale = 90% de la Vale + la Performance Moyenne

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,5%
Frais de sortie à compter du 9 avril 2015 après 12h30	4%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou qu'il ne vous soit restitué, à votre demande, avant l'échéance de la formule le 14 avril 2023. Dans certains cas, le montant effectivement prélevé peut être moindre. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants 2

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Néant

**Frais courants** : Le taux des frais courants indiqué correspond au taux maximum que le fonds supportera.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus, disponible sur le site internet

http://www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr/

### **INFORMATIONS PRATIQUES**

- Dépositaire : CACEIS Bank France
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International 43 avenue Pierre Mendès France Direction Service Clients 75013 PARIS ou à l'adresse électronique suivante <u>ClientServicingAM@natixis.com</u>.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur le site internet <a href="https://www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr">www.placementsfinanciers.banquepopulaire.fr</a>
- La commercialisation de ce Fonds est ouverte du 16 janvier 2015 au 9 avril 2015 avant 12h30. Après cette date, les nouvelles souscriptions du public ne seront pas autorisées.
- Fiscalité : Eligible au PEA. Les plus-values et revenus éventuels afférents à cet investissement peuvent être soumis à taxation, selon la règlementation du pays de résidence fiscale de l'investisseur. Il est conseillé aux investisseurs de se renseigner auprès de leur conseiller.

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce Fonds.